

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Reprise d'entreprises par des investisseurs étrangers. L'absence totale de contrôle est-elle encore tenable? (Po. 18.3376)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Reprise d'entreprises par des investisseurs étrangers. L'absence totale de contrôle est-elle encore tenable? (Po. 18.3376), 2018 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 25.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Strukturpolitik

POSTULAT
DATUM: 06.06.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Face à la **hausse des investissements étrangers dans des entreprises suisses**, Pirmin Bischof (pdc, SO) demande un rapport du Conseil fédéral qui dresse un bilan de la situation, dessine un comparatif international des mesures législatives et envisage des dispositions, si nécessaire. Le dépositaire cite comme exemple les reprises de Syngenta, Swissport, Gate Gourmet ou encore la stratégie chinoise «Made in China 2025». Plus précisément, le postulat pointe du doigt les risques de fuite de savoir-faire, les risques pour la politique de sécurité à cause d'infrastructures sensibles, les récentes évolutions et les limites de la législation helvétique en comparaison internationale. Le Conseil fédéral a proposé d'adopter le postulat. Il a été tacitement validé, en parallèle de l'objet 18.3021, par le Conseil des États.¹

POSTULAT
DATUM: 13.02.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que des pays émergents intensifient leurs politiques d'investissement dans des entreprises privées ou publiques de pays avancés, nombreux sont ceux qui pointent du doigt les risques pour la sécurité nationale et l'économie. La Suisse, qui se positionne comme une destination majeure des **investissements directs étrangers**, mais également comme un grand investisseur à l'étranger, n'échappe pas au débat. Le rapport sur le postulat Bischof (pdc, SO) adresse cette problématique. Tout d'abord, le rapport précise que les autres pays européens, avec une économie comparable à l'économie helvétique, n'ont pas introduit de réglementation spécifique sur les investissements directs étrangers. Ensuite, sur la question de la sécurité nationale, d'un côté, la problématique n'existe qu'en cas d'investissement dans une entreprise d'importance systémique. Or, la législation en vigueur, et notamment les législations sectorielles dans les domaines des banques et infrastructures financières, permet d'écarter la grande majorité des risques. D'un autre côté, la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques dresse des rapports réguliers et prend en compte la sécurité des approvisionnements. Ensuite, d'autres réglementations sont en vigueur pour les secteurs non critiques. Le rapport cite notamment la lex Koller ou encore le droit des marchés financiers. Finalement, l'argument des places de travail ou de la perte de savoir-faire n'est pas justifié selon le rapport. Il précise qu'une intervention législative s'apparenterait à une politique industrielle à tendance protectionniste, donc en inadéquation avec la stratégie économique helvétique. Au final, le rapport préconise un statu quo avec la possibilité de monitoring régulier sur la question.²

POSTULAT
DATUM: 17.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Sur recommandation du Conseil fédéral, le Conseil des États a **classé le postulat sur les investissements directs étrangers**.³

1) BO CE, 2018, pp.418 s.

2) Rapport Investissements transfrontaliers et contrôles des investissements; NZZ, 12.1., 30.1.19; LT, 6.2.19; SGT, 12.2.19; SGT, TA, 14.2.19; AZ, 26.2.19

3) FF, 2020, p.3263 s.